

L'emploi dans le secteur des chaînes de télévision locales

Cette étude a pour objet de présenter un certain nombre d'indicateurs statistiques issus des données d'Audiens, permettant d'appréhender l'emploi dans le secteur des chaînes de télévision locales.

Le périmètre a été établi avec l'aide de Dominique Renaud du TLSP (Union des télévisions locales de service public).

Sur les années étudiées (2011 à 2015), celui-ci regroupe 43 entreprises (1 numéro SIREN = 1 chaîne).

SOURCE

Toutes les données emploi sont produites sur la base des déclarations des entreprises (Déclarations Nominatives Annuelles des salaires, DNA).

En tant que groupe professionnel, les entreprises des secteurs de la culture de la communication et des médias adhèrent aux institutions de retraite complémentaire du Groupe Audiens. Tous les ans, elles doivent retourner leur déclaration nominative annuelle des salaires qui permet d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations renseignent notamment, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, la date de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES CHAINES DE TELEVISION LOCALES

Pour mesurer l'évolution de l'emploi dans le secteur, nous nous intéressons aux principaux indicateurs de l'emploi : les effectifs et la masse salariale.

L'emploi des permanents

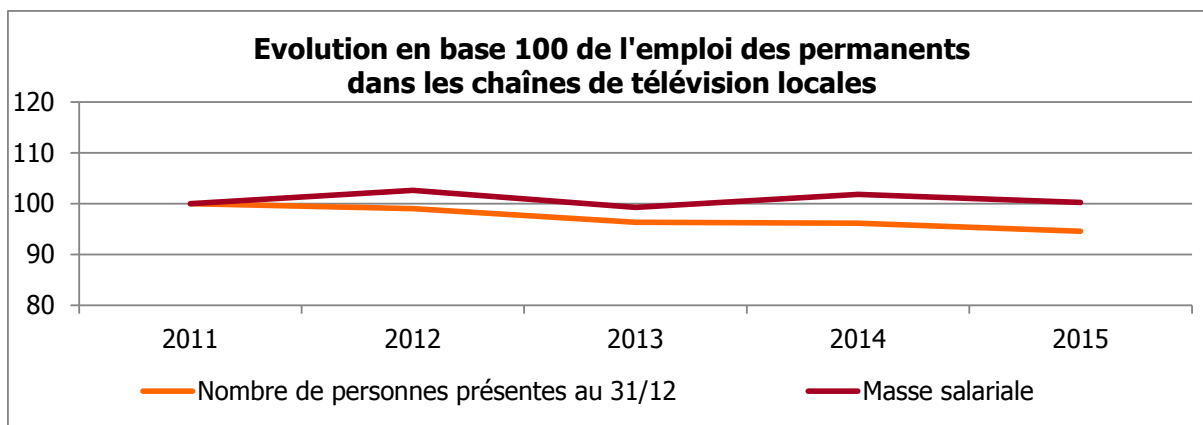
	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de personnes	697	669	659	651	672
<i>évolution</i>		-4%	-1%	-1%	3%
Pourcentage d'effectifs hommes	54%	55%	54%	55%	54%
Pourcentage d'effectifs femmes	46%	45%	46%	45%	46%
Nombre de personnes présentes au 31/12	516	511	497	496	488
<i>évolution</i>		-1%	-3%	0%	-2%
Masse salariale en k€	14 290 k€	14 667 k€	14 186 k€	14 551 k€	14 324 k€
<i>évolution</i>		3%	-3%	3%	-2%
Pourcentage de masse salariale pour les hommes	63%	63%	62%	63%	61%
Pourcentage de masse salariale pour les femmes	37%	37%	38%	37%	39%
Nombre d'entreprises correspondantes	33	34	36	37	37

Le nombre de personnes ayant été déclaré en tant que permanents dans les chaînes de télévision locales subit des très légères variations sur la période mais reste proche de 700 sur l'année et 500 au 31/12.

La masse salariale associée connaît aussi de faibles fluctuations, entre 14,2 M€ en 2013 et 14,7 M€ en 2012.

Sur l'année 2015, les effectifs au 31/12 et la masse salariale sont légèrement inférieurs à ceux de 2014.

Les hommes sont un peu plus représentés parmi les permanents du secteur, et cela ne varie pas particulièrement sur la période (54% en 2015). Ils captent en proportion un peu plus de masse salariale avec 61% en 2015.



L'EMPLOI EN 2015

Dans cette partie, nous nous penchons sur l'année 2015. Aussi, une distinction hommes/femmes a été réalisée afin d'observer les différences et similarités entre les deux populations.

Nous regardons aussi séparément les différents types de contrats.

L'emploi des permanents

Au niveau du personnel permanent, nous disposons des éléments pour calculer les **équivalents temps plein**.

Deux variables interviennent dans le calcul de ces équivalents temps plein (etp) :

- 1- la durée du contrat calculée en nombre de jours calendaires ;
- 2- le taux de temps partiel qui indique une éventuelle réduction du temps de travail.

Ainsi, il sera possible de comparer sur la même base les données des hommes et des femmes. Le salaire annuel moyen par etp correspond au salaire annuel brut moyen perçu pour une personne en temps plein sur une année entière.

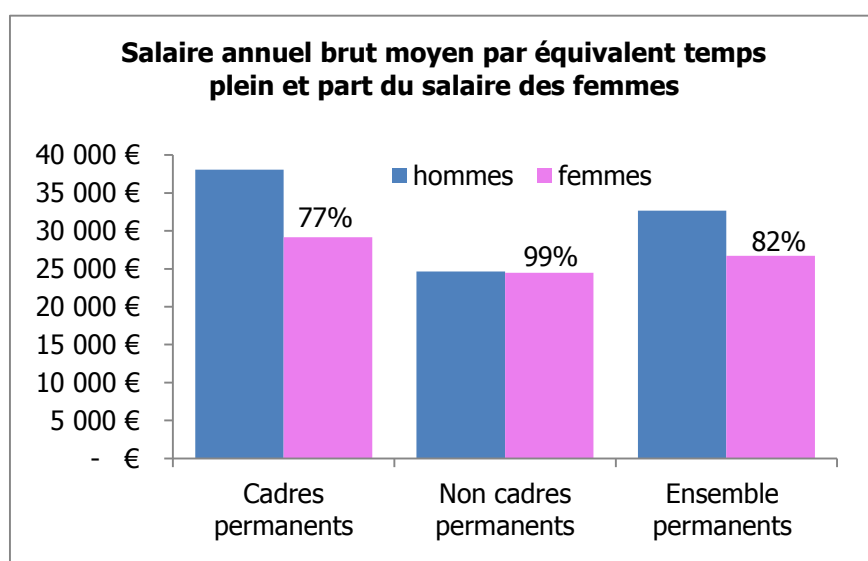
	Cadres permanents		Non cadres permanents		Ensemble permanents	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Nombre de personnes ⁽¹⁾	187	126	181	183	366	306
Nombre de personnes présentes au 31/12/2015	159	104	107	118	266	222
Nombre d'etp	160	99	108	109	268	208
Masse salariale déclarée (en k€)	6 091	2 903	2 671	2 659	8 762	5 562
Salaire annuel moyen par etp (en k€)	38	29	25	24	33	27
Age moyen	42,2	35,9	32,0	32,9	37,2	34,1

(1) Le nombre de personnes correspond aux effectifs dédoublonnés : une personne déclarée comme cadre et comme non cadre compte pour un à la fois dans les cadres et à la fois dans les non cadres. Par contre, il ne compte que pour un et non pas pour deux dans l'ensemble des permanents.

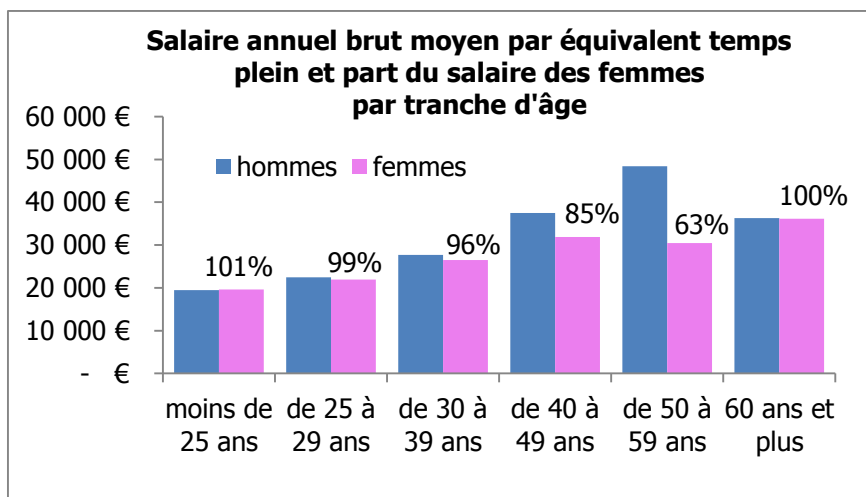
476 équivalents temps plein ont été déclarés en 2015 sur des postes de CDI ou CDD de droit commun, dont 44% de femmes et 54% de cadres.

Les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes : 34,1 ans contre 37,2 ans pour les hommes.

Les cadres, particulièrement masculins, sont plus vieux que les non cadres (42,2 ans pour les hommes cadres contre 32 pour les hommes non cadres).



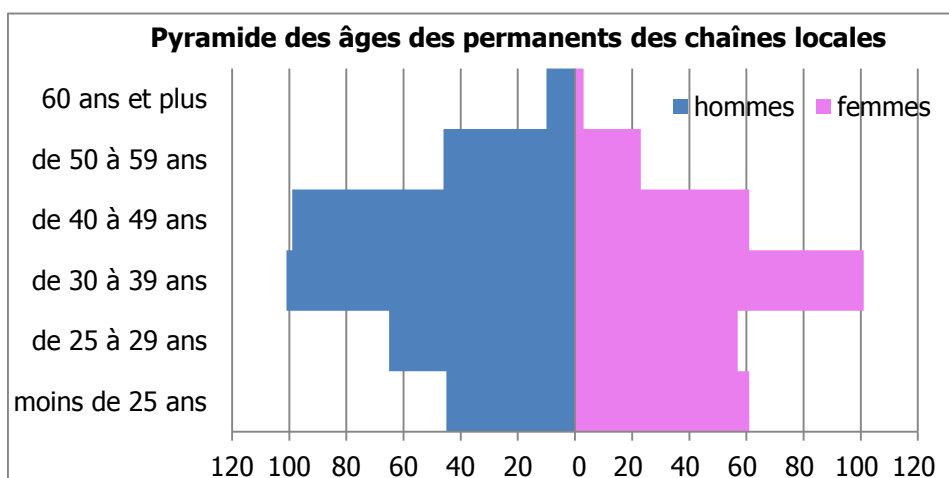
Le salaire moyen annuel brut pour un etp est inférieur chez les femmes par rapport aux hommes : il représente 82% celui d'un homme dans l'ensemble des permanents, mais l'écart est plus marqué au sein des cadres où il représente 77% celui d'un homme, contrairement aux non cadres où il est quasi équivalent.



L'écart entre les rémunérations des hommes et des femmes augmente avec l'âge : à salaire quasi équivalent pour les moins de 25 ans, on arrive à un salaire moyen par etp pour une femme représentant 63% celui d'un homme parmi les 50-59 ans.

	Nombre de personnes		Equivalents temps plein	
	hommes	femmes	hommes	femmes
moins de 25 ans	45	61	16	21
de 25 à 29 ans	65	57	44	37
de 30 à 39 ans	101	101	79	79
de 40 à 49 ans	99	61	84	51
de 50 à 59 ans	46	23	40	18
60 ans et plus	10	3	5	2
Age non renseigné	0	0	0	0
Total	366	306	268	208
Nombre de personnes pour occuper un ETP			1,36	1,47

Le nombre moyen de personnes pour occuper un etp est légèrement plus important chez les femmes du secteur que chez les hommes.



La majorité des hommes permanents a entre 30 et 49 ans. L'âge des femmes est un peu plus concentré entre 30 et 39 ans.

Détails de la répartition par âge, par sexe et par catégorie :

	Cadres permanents		Non cadres permanents	
	hommes	femmes	hommes	femmes
moins de 25 ans	3%	7%	23%	28%
de 25 à 29 ans	9%	18%	27%	19%
de 30 à 39 ans	27%	44%	29%	26%
de 40 à 49 ans	39%	25%	14%	16%
de 50 à 59 ans	19%	6%	6%	9%
60 ans et plus	4%	1%	2%	1%
Age non renseigné	0%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%